

Nom de l'adhérent :
Email :
Téléphone :

LA FERME
DES
9
JOURNAUX

CONTRAT VIANDE BOVINE BIO 2026

AMAP Doulon - 4 livraisons au cours de l'année

Contrat à conserver par le producteur. L'amapien peut, s'il le souhaite, en faire un exemplaire pour lui qu'il fera signer au producteur afin de le conserver.

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes du réseau des AMAPs :

- Maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine.
- Permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.

Notre producteur : La Ferme des 9 Journaux, Chemin des 9 Journaux - 44340 Bouguenais. **Benoît Rolland, 06 45 64 80 95** commandeviande9jx@gmail.com
Notre ferme propose des colis de viande bovine (bœuf et veau) et des conserves. Le tout en bio. Composition des colis : morceaux à griller et à cuire.

Les engagements du producteur :

Nous élevons un troupeau de race Nantaise qui pâture de mars à décembre dans les prairies de la vallée de Bouguenais et qui est alimenté au foin, récolté en été dans cette même vallée, durant la période hivernale. L'élevage est certifié conforme au mode de production biologique par Qualité France. Nous nous engageons :

- À fournir **4 livraisons** de viande bio de bœuf et de veau élevés par nos soins.
- À être présent à un maximum de distributions.
- À adhérer aux principes de la charte des AMAPs.

Les engagements des membres de l'AMAP :

- Je m'engage à venir prendre mes commandes aux dates indiquées, sinon une personne de ma connaissance viendra les prendre pour moi. En cas d'oubli, ma commande ne sera ni remplacée, ni remboursée.
- J'adhère aux principes de la charte des AMAP.
- Il m'appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour le respect de la chaîne du froid à la réception de ma commande jusqu'au stockage dans mon réfrigérateur ou mon congélateur (sac isotherme, glacière).

Chaque adhérent décide lui-même de la composition de ses paniers à la signature de son contrat. Le paiement a valeur de contrat.

Règlement: Un chèque (ou 2) par livraison encaissé après livraison. Les chèques sont à remettre à la signature du contrat à l'ordre du « La Ferme des 9 Journaux ». Les contrats et les chèques sont à transmettre à la référente pour ce contrat : Isabelle GAILLARD

Dates	Produits	Nb	Tarif	TOTAL	
Panier 1 : 25 mars	Veau 18 €/kg par 5 kg		90,00 €		
	Bœuf 18 €/kg par 5kg		90,00 €		
	Colis 3 kg steaks hachés 20€/kg		60,00 €		
	Rillettes de boeuf ou Pâté de foie 200g		7,50 €	Pâté =	Rillettes =
	Sauce bolognaise 490g		8,50 €		Total Panier 1 =
Panier 2 : 1 juillet	Veau 18 €/kg par 5 kg		90,00 €		
	Bœuf 18 €/kg par 5kg		90,00 €		
	Colis 3 kg steaks hachés 20€/kg		60,00 €		
	Rillettes de boeuf ou Pâté de foie 200g		7,50 €	Pâté =	Rillettes =
	Sauce bolognaise 490g		8,50 €		Total Panier 2 =
Panier 3 : 23 septembre	Veau 18 €/kg par 5 kg		90,00 €		
	Bœuf 18 €/kg par 5kg		90,00 €		
	Colis 3 kg steaks hachés 20€/kg		60,00 €		
	Rillettes de boeuf ou Pâté de foie 200g		7,50 €	Pâté =	Rillettes =
	Sauce bolognaise 490g		8,50 €		
	Boeuf carottes 940g		15,00 €		Total Panier 3 =
Panier 4 : 18 novembre	Veau 18 €/kg par 5 kg		90,00 €		
	Bœuf 18 €/kg par 5kg		90,00 €		
	Colis 3 kg steaks hachés 20€/kg		60,00 €		
	Rillettes de boeuf ou Pâté de foie 200g		7,50 €	Pâté =	Rillettes =
	Sauce bolognaise 490g		8,50 €		
	Boeuf carottes 940g		15,00 €		Total Panier 4 =

TOTAL = _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature